

20250915 Collectif familles unies La France rapatrie 10 enfants et 3 femmes de Syrie

International repatriation network

Communiqué du Collectif des Familles Unies

La France rapatrie 10 enfants et 3 femmes de Syrie
mais une centaine d'enfants restent encore dans le camp Roj

La France a rapatrié cette nuit 10 enfants et 3 femmes du Nord-Est de la Syrie : 2 mères et leurs 9 enfants, ainsi qu'une jeune fille de 18 ans, qui étaient détenus depuis 7 ans dans le camp de prisonniers Roj, et un garçon mineur qui était détenu dans le centre de « réhabilitation » pour adolescents d'Orkesh. Nous souhaitons tout le bonheur à ces enfants de retour dans leur pays, qu'ils puissent vivre enfin une vie d'enfant et retrouver très rapidement leur famille qui les attend depuis si longtemps.

Ce rapatriement intervient après deux ans sans aucun rapatriement français, et a eu lieu dans des conditions particulières. En mars dernier, le Tribunal Administratif de Paris a annulé plusieurs refus de rapatriement émis par le Ministère des Affaires étrangères. Lors de l'audience, les autorités françaises ont avancé l'impossibilité des rapatriements à cause de l'insécurité qui règne dans une zone de guerre qui risque de mettre en danger nos militaires et nos personnels. Mais depuis le mois de mars, il y a eu 8 rapatriements de femmes et enfants du camp Roj par 7 pays différents. Cet argument ne tenait raisonnablement plus, mais le Ministère a quand même fait appel de la décision du Tribunal Administratif.

Cependant, ce rapatriement aurait pu et aurait dû être plus important. Des jeunes garçons français, emmenés en Syrie par leurs parents alors qu'ils étaient enfants, devenus majeurs en détention, enfermés dans des prisons ou des centres de « réhabilitation » (détention) depuis qu'ils ont 13 ou 14 ans, ont demandé leur rapatriement. Ils n'ont pas été rapatriés. Des jeunes filles qui sont devenues majeures dans le camp Roj où elles sont prisonnières depuis 7 ans, ont demandé leur rapatriement : elles n'ont pas été rapatriées. Une femme n'ayant pas d'enfant a demandé son rapatriement il y a plus d'un an : elle n'a pas été rapatriée.

La France semble recommencer la politique des rapatriements au compte-goutte, et rajouter des conditions supplémentaires pour être rapatrié dans son pays. Une centaine d'enfants français survivent toujours derrière des barbelés dans le camp Roj, où l'on est en train de monter des murs en béton supplémentaires. La France, dans les beaux communiqués de sa diplomatie, appelle «les États à respecter le droit international et adhérer aux instruments internationaux de protection des droits de l'enfant», et dans le même temps abandonne ses propres enfants à une détention arbitraire et illégale, une détention sans fin, dans un camp-prison.

Des adultes français, contre lesquels des juges français ont émis des mandats d'arrêt, sont emprisonnés en Syrie depuis 7 ans sans procès, et personne n'a accès à ces prisonniers. Des femmes et des enfants français sont parqués dans un camp, des adolescents français survivent dans de soi-disant « centres de réhabilitation ». Un pays comme l'Irak rapatrie ses ressortissants de Syrie pour des raisons humanitaires et sécuritaires, et explique que le maintien de ces camps de détention est une menace pour la sécurité de la région et du monde: notre pays, celui des

droits de l'homme, semble considérer que laisser grandir des enfants français dans des camps, dans des conditions épouvantables, dans une atmosphère de violence et d'extrémisme, et ceci pendant des années, est une solution acceptable pour un Etat de droit.

Dans tous les cas, l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer sur tout autre considération. Dans tous les cas la France devrait respecter ses engagements internationaux et la Convention des droits de l'enfant qu'elle a ratifiée.

Il faut rapatrier tous les ressortissants français détenus en Syrie et en Irak, en particulier la centaine d'enfants qui grandissent derrière des barbelés. Entretenir un Guantanamo français en Syrie est totalement contraire à notre Etat de droit ; entretenir un Guantanamo pour enfants français en Syrie est une abjection indigne de notre pays.

Le 16 septembre 2025.

Le Collectif des Familles Unies